

## MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

4 avril 2011

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le 4 avril 2011 à 20 heures, à la salle du conseil située au 312 rue Principale à Saint-Modeste.

Sont présents :

- M. Louis-Marie Bastille, maire
- Mme Margot Perreault, conseillère
- M. Lucien Gendron, conseiller
- M. Alain Boucher, conseiller
- M. Yannick Bélanger, conseiller
- M. Jean-Guy Raymond, conseiller
- M. Francis Plourde, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, assiste à la session.

2011-04-0071

### **1. Ouverture de la session**

La session est rouverte à 20h, Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, souhaite à tous la bienvenue.

Il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher, d'accepter l'ouverture de la session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0072

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Francis Plourde d'adopter l'ordre du jour.

Le point « Affaires nouvelles » est laissé ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0073

### **Dépôt du rapport financier vérifié pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010**

Monsieur Alain Vila dépose le rapport financier vérifié pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010 ainsi que le rapport du vérificateur externe dressé par Madame Yolaine Fournier, de la firme comptable Mallette S.E.N.C.

Il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Margot Perreault, d'accepter le rapport financier vérifié pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2010.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

2011-04-0074

#### **3.1 Approbation du procès-verbal de la session ordinaire du 7 mars 2011 ajournée au 8 mars et de la session rouverte le 8 mars 2011**

Il est proposé par Lucien Gendron, appuyé par Margot Perreault d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 7 mars tenue le 8 mars 2011.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0075

#### **3.2 Approbation du procès-verbal de la session extraordinaire du 17 mars 2011 à 19 heures**

Il est proposé par Jean-Guy Raymond appuyé par Francis Plourde d'approuver le procès-verbal de la session extraordinaire tenue le 17 mars 2011 à 19 heures.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

### **4. FINANCES**

2011-04-0076

#### **4.1 Acceptation des comptes à payer**

Il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Alain Boucher :

◆ D'approuver le paiement des comptes énumérés dans le registre des achats du mois de mars 2011 au montant de 23 828.18 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **Dépôt des rapports des délégations de pouvoir**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose le résumé des décisions prises durant le mois de mars 2011, en vertu des règlements numéros 280 et 284:

Directeur général et secrétaire-trésorier .....	11 026.98 \$
Contremaître de voirie .....	3 696.96 \$
Coordonnateur des services techniques.....	3 463.62 \$

#### **4.2 Dépôt du registre des dépenses incompressibles**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2011 au montant de 70 874.74 \$.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

## **5. CORRESPONDANCE**

La lecture du résumé de la correspondance est faite par le maire, Louis-Marie Bastille.

Une liste détaillée a été remise à l'ensemble des conseillers lors d'une rencontre préparatoire à la présente session.

## **6. SUIVI ET RAPPORT**

### **6.1 Rapport des employés**

Alain Vila, directeur général et secrétaire-trésorier, fait rapport de quelques faits saillants réalisés par les employés municipaux depuis la dernière séance du conseil :

#### **Voirie**

Déneigement  
Réparation et entretien des véhicules  
Répondre aux plaintes des citoyens  
Dégel de ponceaux + fossés  
Interventions lors d'inondations de rues  
Réparation routes (principale, Poitras, etc...)

#### **Coordination des Services Techniques et urbanisme:**

Émissions de permis  
Préparation rapport MDDEP en vue de levée de moratoire.  
Travaux de refonte des cartes du programme de revitalisation;  
Appui voirie dans travaux de dégel de ponceaux + d'inondation de rue + réparations routes  
Rencontres promoteurs pour projets de développements domiciliaires

#### **Administration :**

Travaux relatifs à la mise en place d'un nouveau site internet.  
Travaux préparatoires à la mise en chantier du camion incendie.  
Rencontres de travaux en GRH  
Travaux relatifs à l'ouverture du poste de responsable de la voirie et des équipements  
Travaux de mise à niveau des données juridiques et fiscales du comité de loisirs auprès du Registraire des entreprises et Revenu Québec;  
Rencontres promoteurs en développement domiciliaire;  
Travaux de refinancement des tranches 2 et 3 du règlement d'emprunt N°256 + séance extraordinaire du 17 mars.  
Travaux préparatoires et vérification comptable annuelle avec vérificateur externe.  
Participation à la rencontre de la table des DG de la MRC.  
Préparation de la reddition de comptes concernant le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **Agent de développement :**

Tenue de la 2<sup>ème</sup> rencontre du comité de réflexion sur les infrastructures municipales (limites et besoins) + préparation 3<sup>ème</sup> rencontre.  
Refonte du plan d'action de la corporation de développement et détermination des priorités.  
Avenir du patrimoine religieux : demande de soumissions auprès d'architectes pour élaboration du carnet de santé de l'église de St-Modeste.

## **Loisirs :**

Intégration :

- Ménage des archives (Papiers et ordinateur)
- Prise de connaissances des dossiers
- Rencontre de différents collaborateurs

Semaine de relâche :

- Recherche de commandites pour des collations et des prix de participation
- Préparation et animation d'une course à relais
- Préparation d'activités en cas de mauvais temps
- Rédaction d'un rapport

Terrain de jeux d'été :

- Demande de subvention pour le programme Emploi été Canada
- Début du processus de recrutement des moniteurs

Divers :

- Rencontre de la Table inter-municipale des techniciens en loisirs
- Rédaction d'articles pour le mot-destin
- Planification d'une chasse aux trésors
- Recherche de subventions diverses
- Début de planification de la Saint-Jean Baptiste

## **6.2 Rapport des conseillers**

Margot Perreault a assisté à une table des familles à St-Épiphanie pour travailler à la détermination des besoins d'un CPE ou garderie Participation à la réunion de la corporation de développement.

Francis Plourde précise que la Régie Kamloop a engagé 2 nouveaux pompiers.

Francis Plourde explique la réponse négative de la Régie Kamloop aux municipalités qui avaient fait la demande pour intégrer la régie Kamloop.

Francis Plourde fait le point sur le litige avec la CAUREQ et la régie Kamloop, ce dossier est désormais clos.

Formation de pompiers préventionnistes au niveau de la régie dont le rôle sera de passer dans les municipalités pour faire des recommandations auprès des citoyens, entreprises, etc...

Un journal de la régie sera également mis en place prochainement.

Yannick Bélanger précise que la dernière réunion a permis de faire le point sur la dernière activité de la chasse aux trésors, et la préparation des activités de la St-Jean-Baptiste.

Jean-Guy Raymond a assisté à la réunion de la corporation de développement, et est allé animer le kiosque de « 5 maisons 5 familles » lors du dernier salon de l'habitation à Rivière-du-Loup.

### **6.3 Rapport du maire**

Louis-Marie Bastille a participé au kiosque de « 5 maisons 5 familles » lors du dernier salon de l'habitation à Rivière-du-Loup, et fait part des suggestions afin de publiciser les terrains à la vente dans chacune des municipalités notamment par le biais des nouveaux sites internet des municipalités de la MRC.

Participations aux diverses réunions de la MRC, Transport Vas-Y, CLD, rencontre d'embauche du responsable de la voirie, etc...

## **7. PROJETS DE RÉSOLUTIONS**

2011-04-0077

### **7.1 Utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.**

**ATTENDU QUE** le Ministère des Transports a versé une compensation de 59 513 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les détails signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B dument complétée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault , appuyé par Yannick Bélanger :

**QUE** la municipalité de Saint-Modeste informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

Une copie de l'Annexe A fait partie intégrante de la présente résolution pour y être également joint en annexe du présent procès-verbal sous le numéro **11-04-01.1**

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0078

### **7.2 Proclamation de la Semaine nationale de la Santé mentale dans notre municipalité**

**ATTENDU** que la Semaine de la santé mentale se déroulera du 2 au 8 mai 2011 sous le thème : « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes ! »;

**ATTENDU** que la présente édition fête ses 60 ans d'existence;

**ATTENDU** que le slogan « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes ! » invite la population à développer sa confiance en

soi par son regard sur elle-même mais aussi par le regard des autres, ces éléments jouant un rôle primordial dans l'équilibre émotionnel de chacun;

**ATTENDU** que les actions favorisant notre thème est une responsabilité à la fois individuelle et collective qui doit être partagée à tous les niveaux de notre société et que les municipalités ont un rôle social afin de soutenir le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens;

**ATTENDU** que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, initie la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs du territoire québécois;

**ATTENDU** que nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de dépasser l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Jean-Guy Raymond, que le maire, Louis-Marie Bastille, proclame, par la présente, la semaine du 2 au 8 mai 2011 : **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Modeste et invite toutes les citoyennes et tous les citoyens, toutes les entreprises et institutions, à reconnaître ensemble l'importance de la 60<sup>ème</sup> semaine nationale de la santé mentale sous le thème : « Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes ! »;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0079

### **7.3 Poursuite d'un mandat en GRH**

**ATTENDU** qu'il est dans l'intention de la municipalité de revoir l'organisation fonctionnelle et opérationnelle des services de voirie;

**ATTENDU** que par sa résolution N° 2010-11-0235, ce conseil retenait les services de M. Gaston April, conseiller en gestion des ressources humaines, afin de doter la municipalité d'outils de gestion de ressources humaines, et la mise en place d'une formation sur la relation de supervision;

**ATTENDU** que dans sa résolution N° 2011-03-0057, ce conseil décidait de démarrer un processus de restructuration des services de voirie;

**ATTENDU** qu'une des mesures annoncées était l'abolition du poste de contremaître de voirie et l'ouverture d'un nouveau poste de Responsable de la voirie et des infrastructures;

**ATTENDU** que ce conseil souhaite retenir les services de M. Gaston April afin d'accompagner le comité de sélection dans le cadre du recrutement du responsable de voirie et des infrastructures;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yannick Bélanger appuyé par Francis Plourde :

**QUE** la Municipalité de Saint-Modeste accepte l'offre de services déposée par de M. Gaston April relativement à l'accompagnement

du comité de sélection dans le cadre du recrutement du responsable de voirie et des infrastructures au tarif horaire de 120 \$ + taxes + frais de déplacements de 10%;

**QUE** ces dépenses soient payées à même le fonds général de fonctionnement;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0080

**7.4 Dissolution du Comité du 150e et information des éventuels créanciers**

**ATTENDU QUE** le comité des fêtes du 150e a informé la municipalité de sa dissolution, et de la fermeture de son compte opérations auprès de la Caisse Populaire de Viger.

**ATTENDU QUE** cette fermeture de compte a laissé un solde au compte de 921,41 \$ qui a été remis à la Municipalité en date du 27 janvier 2011.

**ATTENDU QUE** dans sa résolution N° 2011-02-0034, le conseil informait la population de ladite dissolution, de l'existence de sommes restantes à répartir, du délai donné à tout créancier pour faire valoir ses droits relativement à des sommes qui lui seraient dues avant la date du mercredi 16 mars 2011 à 16 heures;

**ATTENDU QUE** ces informations ont été publiées au dernier MOT-DESTIN du mois de janvier 2011;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a reçu aucune demande ou réclamation relativement à des sommes qui seraient dues par le Comité du 150<sup>ème</sup>;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Lucien Gendron :

**QUE** les sommes restantes à la municipalité, soit la somme de 921,41 \$, seront distribuées à parts égales aux organismes suivants :

- Chorale de Saint-Modeste : 115,18 \$
- Société Saint-Jean Baptiste : 115,18 \$
- Comptoir d'économie : 115,18 \$
- Club de l'Âge d'Or : 115,18 \$
- Bibliothèque : 115,15 \$
- Les Habitations des Cônes : 115,18 \$
- Fabrique de Saint-Modeste : 115,18 \$
- Club Optimiste : 115,18 \$

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0081

**7.5 Appui au recensement 2011 de Statistiques Canada**

**ATTENDU QUE** Statistique Canada mènera le Recensement de la population le mardi 10 mai 2011;

**ATTENDU QUE** la Loi sur la statistique exige que les renseignements personnels issus des questionnaires du recensement demeurent strictement confidentiels;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Francis Plourde :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Modeste :

- Appuie le recensement 2011 parce que les données issues du recensement sont importantes pour sa collectivité et sont essentielles pour la planification des services comme les écoles, les garderies, les services de police et de lutte contre les incendies;
- annonce à sa population que la semaine du 9 au 13 mai 2011 sera la SEMAINE DU RECENSEMENT et prie tous les résidents de remplir et de renvoyer leur questionnaire du recensement en direct à [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par courrier, d'ici le mardi 10 mai 2011 pour que la diffusion de données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible;
- Copie de la présente résolution sera diffusée lors de la prochaine édition du MOT-DESTIN du mois d'avril afin d'informer toute la population;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0082

**7.6 Inscription à une formation pour l'inspecteur en bâtiment et coordonateur des services techniques**

**ATTENDU** la demande de Daniel Martel pour une formation offerte par HG Enviro sur les méthodes éco-environnementales de phyto-ingénierie aux professionnels de l'industrie du traitement des eaux usées résidentielles, commerciales et communautaires.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault appuyé par Jean-Guy Raymond :

**Que :**

- Daniel Martel soit inscrit à la formation gratuite offerte par HG Enviro qui se tiendra le 12 avril prochain à Rivière-du-Loup à l'Hôtel Universel;
- Que les frais de déplacement soient assumés par la municipalité;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0083

**7.7 Transfert du solde disponible du règlement d'emprunt réseau village**

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Modeste a entièrement réalisé l'objet du règlement d'emprunt numéro 256 à un coût moindre que celui prévu initialement;

**ATTENDU** que sur le solde disponible initial de 27 175 \$ du montant de l'emprunt qui a été versé au compte courant de la Municipalité, il reste un résiduaire de 15 071 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Lucien Gendron;

✓d'affecter à nouveau une partie du solde disponible au paiement du remboursement annuel de l'emprunt numéro 256 :

- soit 5024 \$ pour l'exercice 2010
- soit 5024 \$ pour l'exercice 2011
- soit 5023 \$ pour l'exercice 2012

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0084

**7.8 Signataires autorisés, entente Croix Rouge canadienne, division du Québec**

**ATTENDU** que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes et le Code municipal;

**ATTENDU** que les municipalités locales doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors des sinistres;

**ATTENDU** que la mission de la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les *Règles régissant l'aide humanitaire*, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptibles d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

**ATTENDU** que la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

**ATTENDU** la volonté de la MUNICIPALITÉ et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une entente écrite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Margot Perreault, appuyé Yannick Bélanger par :

- ✓ d'accepter les termes de l'entente de services aux sinistrés présentée par la CROIX-ROUGE canadienne-Division du Québec;
- ✓ d'acquitter annuellement, durant la durée de l'entente de 3 ans, renouvelable pour une autre période de 3 ans, sauf à ce que l'une ou l'autre des parties résilie l'entente, la contribution, équivalent à :
  - 2011 : 0,14\$ per capita
  - 2012 : 0,15\$ per capita
  - 2013 : 0,15\$ per capita
- ✓ d'autoriser le maire, Louis-Marie Bastille et le directeur général et secrétaire-trésorier, Alain Vila, à signer l'entente de services aux sinistrés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0085

#### **7.9 Adhésion 2011-2012 à l'URLS Bas-Saint-Laurent**

L'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent du Bas-Saint-Laurent, sollicite l'adhésion de la Municipalité de Saint-Modeste pour l'année 2011-2012.

**ATTENDU** qu'en devenant membre, la Municipalité peut bénéficier de différents programmes et services offerts auprès de leur organisme;

**ATTENDU** que les actions de l'URLS du Bas-Saint-Laurent sont orientées de façon à soutenir les initiatives, à coordonner des événements rassembleurs, à former des intervenants, à harmoniser les actions et à concerter les intervenants dans le respect de la dynamique bas-laurentienne;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Francis Plourde, d'adhérer à l'URLS Bas-Saint-Laurent, pour l'année 2011-2012, au coût de 150 \$.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0086

#### **7.10 Appel d'offres sur invitation pour aménagements talus**

**ATTENDU** qu'il est dans l'intention de la municipalité de procéder à l'aménagement des talus de terrains lui appartenant sis au Rang 2, une partie du lot 16 C, une partie du lot 16D, et une partie du lot 17C;

**ATTENDU** que dans sa résolution N°2011-03-0061, ce conseil mandatait la firme Actuel Conseil pour réaliser les plans d'aménagement des talus et du terrain en avant du garage municipal.

**ATTENDU** que la firme Actuel Conseil nous a retourné un plan d'aménagement détaillé ainsi que des estimations de temps de travail et de coûts afin de réaliser les travaux nécessaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Francis Plourde, de demander des soumissions à minimum 3 entrepreneurs en génie civil différents pour des travaux à réaliser sous la surveillance d'un chef de chantier de la municipalité selon les conditions suivantes :

- Palier supérieur : 5 jours de pelle mécanique;
- Palier intermédiaire : 5 jours de bouteur, et 5 jours de pelle mécanique;

La capacité et les caractéristiques minimales de la pelle mécanique et du bouteur devront être spécifiées sur l'offre et ne pourront être inférieures aux caractéristiques suivantes :

- Pelle hydraulique de catégorie intermédiaire : poids de 24 tonnes, longueur de bras 6,15 mètres, et godet de 1.95 verges cubes
- Bouteur de catégorie intermédiaire : poids 15 tonnes, et puissance nette au volant de 148 HP minimal, contenance de 1.85 mètres cubes.

Il s'agit d'un contrat sur une base horaire incluant la mobilisation et la démobilisation des hommes et équipements;

Un prix est demandé aux soumissionnaires pour un tarif horaire pour chacun des équipements utilisés, et selon les heures d'utilisation estimées.

La date limite pour remettre les offres auprès de la municipalité est le 22 avril 2011 à 12h00 AM.

La municipalité ne s'engage pas à utiliser le nombre total d'heures estimées.

Pour des fins de détermination du plus bas soumissionnaire, le prix total le plus bas sera retenu.

La municipalité se réserve le droit de ne retenir aucun des soumissionnaires.

Il est entendu que le matériel de remblai proviendra du palier supérieur et de la zone à excaver.

Les soumissionnaires peuvent venir sur le terrain constater in situ les travaux à réaliser, et aussi consulter le plan d'aménagement réalisé par la Firme d'ingénieur Actuel Conseil inc.;

Le soumissionnaire devra indiquer ses disponibilités en intégrant dans sa soumission une proposition de date possible de début des travaux, et la date prévue de fin de travaux afin que la totalité des travaux puissent être complétés avant le 20 mai 2011 à 12h00 AM dernier délai.

Le présent appel d'offres sur invitation sera envoyé aux soumissionnaires invités, et devra respecter les conditions définies à la politique de gestion contractuelle de la municipalité (résolution 2010-12-0263).

La personne désignée afin de fournir toute information relative au contrat et aux travaux à réaliser est Daniel Martel, coordonateur aux services techniques et inspecteur en bâtiments;

Une déclaration solennelle selon le modèle à l'annexe 1 de notre politique de gestion contractuelle sera jointe à la présente résolution pour être adressée aux soumissionnaires invités, et devra être retournée complétée en bonne et due forme avec les offres avant la date limite;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0087

**7.11 Choix de soumissionnaires pour remplacement ponceau de la Route Poitras**

**ATTENDU** qu'un ponceau de la Rue Poitras enjambant un cours d'eau a subi un effondrement dans la semaine du 23 mars 2011;

**ATTENDU** qu'une réparation temporaire a été réalisée, mais qu'il conviendra de remplacer le ponceau dans le courant de l'été 2011 au plus tard;

**ATTENDU** que des soumissions ont été demandées relativement à des ponceaux de 12 mètres de long et 5 pieds de diamètre à différents fournisseurs, selon le détail ci-après :

Nom fournisseur	Matériau	Prix avant taxes
Grossiste MR Boucher	plastique	2616,48\$
JM Bastille	Acier galvanisé	2450 \$ (2 unités de 6 mètres)
JM Turcotte	béton	4526 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Alain Boucher, appuyé par Jean-Guy Raymond, de retenir la soumission de Grossiste MR Boucher au montant de 2616,48 \$ tenant compte du prix, mais aussi de la durabilité du matériau utilisé.

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0088

**7.12 Demande de commandite du Club de l'Age d'Or**

**ATTENDU** qu'une demande de commandite du Club de l'Âge d'Or a été adressée à la municipalité pour une participation à un repas bénéfice;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Francis Plourde, appuyé par Jean-Guy Raymond :

Que la municipalité accepte de verser une participation financière de 100 \$ au club de l'Âge d'Or;

**Adopté à l'unanimité des conseillers présents.**

2011-04-0089

**7.13 Honoraires de consultant pour surveillance des travaux d'aménagements talus**

**ATTENDU** qu'il est dans l'intention de la municipalité de procéder à l'aménagement des talus de terrains lui appartenant sis au Rang 2, une partie du lot 16 C, une partie du lot 16D, et une partie du lot 17C;

**ATTENDU** que dans sa résolution N°2011-03-0061, le conseil mandait la firme Actuel Conseil pour réaliser les plans d'aménagement des talus et du terrain en avant du garage municipal;

**ATTENDU** que la firme Actuel Conseil nous a retourné un plan d'aménagement détaillé ainsi que des estimations de temps de travail et de coûts afin de réaliser les travaux nécessaires;

**ATTENDU** que les coûts pour les visites de chantier par la firme Actuel Conseil inc. pour les travaux de terrassement du talus sont fixés à 300 \$ par visite, à la demande de la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Guy Raymond, appuyé par Yannick Bélanger :

- Que la municipalité accepte l'offre de la firme Actuel Conseil inc. pour les visites de chantier à la demande de la Municipalité.
- Que la municipalité délègue M. Alain Vila, directeur général, pour faire appel au besoin au personnel de la firme Actuel Conseil inc. relativement aux visites de chantier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

## **8. PROJETS DE RÈGLEMENTS**

### **8.1 Avis de motion relatif à la modification du règlement de construction No 144 afin d'ajouter des disposition relatives aux éléments de protection et de fortification d'une construction**

M. Lucien Gendron, conseiller, donne avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement de construction N° 144 afin d'ajouter des dispositions relatives aux éléments de protection et de fortification d'une construction.

## **9. AFFAIRES NOUVELLES**

RAS

## **10. À L'INTENTION DES GENS DE LA SALLE**

La période de questions a lieu. Des questions sont posées.

2011-04-0090

## **11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Yannick Bélanger, appuyé par Jean-Guy Raymond de lever la session à 22h05.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

En signant le présent procès-verbal, le maire Louis-Marie Bastille est réputé avoir approuvé et signé chacune des résolutions.

Alain Vila  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

Louis-Marie Bastille,  
Maire